

Résultats annuels estimés d'Adeunis au 31 mars 2024

Adeunis, l'expert des solutions IoT pour la gestion du bâtiment (Smart Building), annonce que dans le cadre du projet d'offre publique d'achat simplifiée obligatoire suivie, si les conditions sont remplies, d'un retrait obligatoire (l'« **Offre** ») devant être déposé par la société WEBDYN (groupe Flexitron) sur les titres Adeunis non détenus par cette dernière, le Conseil d'administration de la Société lors de sa réunion en date du 10 juin 2024 a autorisé la publication de résultats estimés de la Société au titre de son exercice 2023/2024 clos le 31 mars 2024, soit :

- Un chiffre d'affaires de 4 793 k€ contre 5 454 k€ au titre de l'exercice 2022/2023, qui s'explique principalement par un premier semestre bas lié aux stocks importants faits par les clients principaux l'année précédente,
- Un résultat net de -1 880 k€ contre -623 k€ au titre de l'exercice 2022/2023, prenant en compte notamment une dépréciation complémentaire de stocks de 686 k€¹,
- Des capitaux propres de 895 k€, soit 0,39 € par action, contre 2 775 k€ au titre de l'exercice 2022/2023.

Ces estimations sont en cours d'audit par le Commissaire aux comptes de la Société. Les résultats annuels 2023-2024 audités et arrêtés par le Conseil d'administration de la Société seront publiés, selon le calendrier indicatif, le 29 juillet 2024.

Le dépôt du projet d'Offre par WEBDYN devrait intervenir dans le courant du mois de juin 2024.

La réalisation de l'Offre est soumise à la déclaration de conformité de l'AMF. Pour rappel, le cabinet Paper Audit & Associé, représenté par Monsieur Xavier Paper, a été désigné par le Conseil d'administration d'Adeunis en qualité d'expert indépendant chargé d'établir un rapport sur les conditions financières du projet d'Offre en application de l'article 261-1 I et II du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** »).

Dans le cadre de l'Offre, le Conseil d'Administration d'Adeunis devra rendre son avis motivé sur l'intérêt de l'Offre et sur ses conséquences pour la Société, ses actionnaires et ses salariés. Cet avis motivé sera rendu sur la base du rapport établi par l'expert indépendant et sera reproduit dans le projet de note en réponse préparé par Adeunis.

¹ Voir communiqué de presse de la Société en date du 26 février 2024

À propos d'Adeunis

Dans un monde connecté, Adeunis facilite le déploiement de projets IoT grâce à ses capteurs et solutions connectés, ainsi qu'à un service d'experts.

Adeunis est l'expert des solutions IIoT (Industrial Internet of Things) dédiées à l'optimisation de la gestion des bâtiments (Smart Building). Les solutions Adeunis répondent également aux besoins de la Smart Industry et de la Smart City.

Notre mission : accompagner la digitalisation des métiers de nos clients à travers des solutions IoT, pour apporter plus de performance énergétique, plus de confort aux usagers, ou encore une optimisation de la maintenance des équipements.

Fort d'une approche technologique agnostique reconnue depuis plus de 20 ans, d'une véritable dimension industrielle avec plusieurs millions de produits déjà mis sur le marché, Adeunis offre des solutions adaptées à tous les besoins. Adeunis compte 30 collaborateurs sur 1 site unique en France (près de Grenoble). En 2022/2023, cette activité qualifiée « Entreprise Innovante » par Bpifrance a réalisé un chiffre d'affaires de 5,5 millions d'euros sur son nouveau périmètre.

Adeunis	ACTUS finance & communication	
Hervé BIBOLLET	Serena BONI	Grégoire SAINT-MARC
Président Directeur Général	Relation Presse	Relations Investisseurs
+33 4 76 92 07 77	+33 4 72 18 04 92	+33 1 53 67 36 94
invest@adeunis.com	sboni@actus.fr	adeunis@actus.fr

Avertissement

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'acquies des titres. L'Offre ne sera réalisée que conformément à la documentation d'offre qui contiendra les termes et conditions complets de l'Offre. La documentation d'offre sera soumise à l'examen de l'AMF et l'Offre ne sera ouverte qu'après obtention de la décision de conformité de l'AMF. Toute décision relative à l'Offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'offre.

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

Adeunis décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.